

Jeudi 8 septembre 2016, Beaumontel

## Transition énergétique : 2 territoires se lancent !

**Lancement de la démarche « TEPOS » sur les territoires de la communauté de communes du Pays de Conches et de l'Intercom Risle et Charentonne, avec le soutien et/ou le financement du Département de l'Eure, de l'Alec 27, de la Région, de l'Ademe et de l'Europe.**

### > Qu'est-ce qu'un TEPOS ?

Un Territoire à Energie Positive (TEPOS) est un territoire dont les besoins en énergie ont été réduits au maximum et qui se donne les moyens de les couvrir totalement avec des ressources renouvelables et locales (biomasse, méthanisation, hydro-électricité, éolien, etc.).

Vidéos explicatives : <http://bit.ly/2cqRTJv> ou <http://bit.ly/2c06MT7>

### > Pourquoi le Département et l'Alec 27 portent-ils cette démarche ?

Durant des décennies, une énergie abondante (pétrole, gaz, électricité) a répondu à nos besoins énergétiques. La raréfaction des ressources, l'augmentation des coûts et les impacts avérés sur l'environnement imposent de produire autrement et de consommer moins et mieux. Le Département de l'Eure s'est donc engagé dans un Plan Climat Energie Territorial. Il se traduit par de nombreuses actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Ainsi, le Département et l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure (Alec 27) collaborent afin de déployer des TEPOS dans l'Eure en aidant les intercommunalités à s'engager dans cette démarche.

Le site internet de l'Alec 27 : [www.alec27.fr](http://www.alec27.fr)

### > Deux territoires ruraux accompagnés durant au moins 2 ans

Suite à un appel à projet, l'Intercom Risle et Charentonne et la communauté de communes du Pays de Conches ont été retenues. Elles seront accompagnées par le Département et l'ALEC 27 sur une durée de 24 à 36 mois pour devenir un Territoire à Energie Positive.

Le programme d'accompagnement est construit en quatre phases : réalisation d'un diagnostic, mise en place d'une concertation, co-construction du programme d'actions et accompagnement à la mise en œuvre. Le diagnostic en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre a déjà permis de dresser le profil Climat-Energie de ces deux territoires.

Lire l'article du 2/07/2015 sur l'appel à projet TEPOS : <http://bit.ly/2cjTC3n>

### > Pour réussir, tous les acteurs du territoire doivent se mobiliser

L'accompagnement apporte une ingénierie et aide à associer le plus grand nombre d'acteurs à la dynamique. En effet, un TEPOS est un territoire qui tend vers un équilibre entre production d'énergies renouvelables locales et consommation d'énergie. Tous les acteurs (associations, habitants, entreprises, etc.) doivent se mobiliser autour de la construction du TEPOS. C'est pourquoi plusieurs ateliers participatifs sont mis en place sur l'Intercom Risle et Charentonne et la communauté de communes du Pays de Conches (1<sup>er</sup> atelier le 22/09/2016 à Conches).

### Contact presse

#### Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / [bruno.simon@eure.fr](mailto:bruno.simon@eure.fr)